

Critères de dépendance à une substance psychoactive

<i>CIM 10 (1992)</i>	<i>DSM IV (1994)</i>
Syndrome de dépendance	Dépendance à une substance
<p>Ensemble de phénomènes comportementaux, cognitifs et physiologiques dans lesquels l'utilisation d'une substance psychoactive spécifique ou d'une catégorie de substances entraîne un désinvestissement progressif des autres activités. La caractéristique essentielle du syndrome de dépendance consiste en un désir (souvent puissant, parfois compulsif) de boire de l'alcool, de fumer du tabac ou de prendre une autre substance psychoactive (y compris un médicament prescrit). Au cours des rechutes, c'est-à-dire après une période d'abstinence, le syndrome de dépendance peut se réinstaller beaucoup plus rapidement qu'initialement.</p> <p>Au moins trois des manifestations suivantes doivent habituellement avoir été présentes en même temps au cours de la dernière année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - désir puissant ou compulsif d'utiliser une substance psychoactive ; - difficultés à contrôler l'utilisation de la substance (début ou interruption de la consommation ou niveaux d'utilisation) ; - syndrome de sevrage physiologique quand le sujet diminue ou arrête la consommation d'une substance psychoactive, comme en témoigne la survenue d'un syndrome de sevrage caractéristique de la substance ou l'utilisation de la même substance (ou d'une substance apparentée) pour soulager ou éviter les symptômes de sevrage ; - mise en évidence d'une tolérance aux effets de la substance psychoactive : le sujet a besoin d'une quantité plus importante de la substance pour obtenir l'effet désiré (certains sujets dépendants de l'alcool ou des opiacés peuvent consommer des doses quotidiennes qui seraient létales ou incapacitantes chez des sujets non dépendants) ; 	<p>Mode d'utilisation inadapté d'une substance conduisant à une altération du fonctionnement ou à une souffrance, cliniquement significative, caractérisé par la présence de trois (ou plus) des manifestations suivantes, à un moment quelconque d'une période continue de 12 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tolérance, définie par l'un des symptômes suivants : <ul style="list-style-type: none"> . besoin de quantités notamment plus fortes de la substance pour obtenir une intoxication ou l'effet désiré, . effet notablement diminué en cas d'utilisation continue d'une même quantité de la substance ; - sevrage caractérisé par l'une ou l'autre des manifestations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> . syndrome de sevrage caractéristique, . la même substance (ou une substance très proche) est prise pour soulager ou éviter les symptômes de sevrage ; - la substance est souvent prise en quantité plus importante ou pendant une période plus prolongée que prévu ; - il y a un désir persistant, ou des efforts infructueux, pour diminuer ou contrôler l'utilisation de la substance ; - beaucoup de temps est passé à des activités nécessaires pour obtenir la substance, à utiliser le produit, ou à récupérer de ses effets ; - les activités sociales, professionnelles ou de loisirs importantes sont abandonnées ou réduites à cause de l'utilisation de la substance ;

<i>CIM 10 (1992)</i>	<i>DSM IV (1994)</i>
Syndrome de dépendance (suite)	Dépendance à une substance (suite)
<p>- abandon progressif d'autres sources de plaisir et d'intérêts au profit de l'utilisation de la substance psychoactive, et augmentation du temps passé à se procurer la substance, la consommer ou récupérer de ses effets ;</p> <p>- poursuite de la consommation de la substance malgré la survenue de conséquences manifestement nocives (par exemple : atteinte hépatique due à des excès alcooliques, épisode dépressif après une période de consommation importante ou altération du fonctionnement cognitif lié à la consommation d'une substance). On doit s'efforcer de préciser que le sujet était au courant, ou qu'il aurait dû être au courant, de la nature et de la gravité de conséquences nocives.</p>	<p>- l'utilisation de la substance est poursuivie bien que la personne sache avoir un problème psychologique ou physique persistant ou récurrent susceptible d'avoir été causé ou exacerbé par la substance.</p> <p><i>Spécifier si :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - avec dépendance physique : présence d'une tolérance ou d'un sevrage - sans dépendance physique : absence de tolérance ou de sevrage

Rémission

Le DSM IV propose quatre formes de rémission :

- Rémission précoce complète : aucun critère de dépendance pendant plus d'un mois et moins d'un an.
- Rémission prolongée complète : aucun critère de dépendance pendant plus d'un an.
- Rémission précoce partielle : un (ou plus) des critères d'abus et de dépendance pour l'alcool sans toutefois remplir tous les critères, pendant plus d'un mois et moins d'un an.
- Rémission prolongée partielle : un (ou plus) des critères d'abus et de dépendance pour l'alcool sans toutefois remplir tous les critères, pendant plus d'un an.